Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

VILLE DE
Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 décembre 2025 à 18 h 00

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 36

Ayant donné procuration : 6

Absent : 1

Votants : 42

Date de convocation :
9 décembre 2025

Le 15 décembre 2025 à 18 h 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Hervé GUIHARD, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents :
Hervé GUIHARD, Blandine CLAESSENS, Thibaut LE HINGRAT, Aline LE BOEDEC, Didier LE BUHAN, Cigdem AKTAS, Romain ROLLANT, Stéphane FAVRAIS, Monique LUCAS, Thierry STIEFVATER, Nadia DRUILLENNEC, Nicolas NGUYEN, Renée MAZÉO, Christophe SOREAU, Marie-Jo BROLLY, Vincent URIEN, Yannick LE CAM, François PORTZER, Nadia LAPORTE, Maryline PRÉVOST, Benoît MONTAGNÉ, Juliana SAN GÉROTÉO, Stéphane L'HER, Rachid DYDA, Morgane CREISMÉAS, Ludovic GOUYETTE, Damien GASPAILLARD, Émilie TEFFO, Ludovic LE MOIGNIC, Yildiz ASLAN, Alban ROBINE, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Bernard CROGUENNEC, Marina ANDRÉ, Jean-Christophe LE GOT, Boris GUILLOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Martine HUBERT pouvoir à Didier LE BUHAN
Gaëlle NIQUE pouvoir à Renée MAZÉO
Alexis BRULIN pouvoir à Yannick LE CAM
Valérie ROOS pouvoir à Marina ANDRÉ
Stéphanie STENTZEL-LE CARDINAL pouvoir à Jean-Christophe LE GOT
Corentin POILBOUT pouvoir à Boris GUILLOU

Absente excusée n'ayant pas donné pouvoir :
Nicole CHAMBON

Secrétaire de séance :
Cigdem AKTAS

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 15 décembre 2025** **Rapporteur : Mme MAZÉO**

Conseil municipal

Délibération

3 - Rapport égalité femmes-hommes

Exposé des motifs

L'article 61 de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 dispose que le maire présente « un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. »

1. L'organisation municipale de la politique Égalité

La politique Égalité portée par la Ville dispose d'une organisation structurée avec des rôles clairement définis permettant de favoriser la diffusion d'une culture commune et la mise en œuvre du plan d'actions voté en juin. Ainsi, il est à noter que :

- au niveau politique : une Conseillère déléguée à l'Égalité a été nommée dès le début du mandat. Elle travaille en lien étroit avec le Conseiller délégué aux personnels pour le volet interne. En juin dernier, le Conseil municipal a acté la mise en place d'un comité de pilotage transversal pour ancrer les enjeux d'égalité dans l'ensemble des politiques publiques. Au regard du calendrier électoral, celui-ci sera installé au cours du deuxième trimestre 2026.
- au niveau des services : un réseau de référents Égalité a été créé en 2022, fortement renouvelé en 2025. La Directrice générale des Services a défini le rôle et les missions de ces référents, formalisés à travers une lettre de mission. Ce réseau permet de diffuser les priorités d'action de la collectivité, de faire remonter les préoccupations et attentes des services, et de porter des actions collectives touchant le grand public et / ou les services municipaux. Ce réseau compte aujourd'hui 21 membres, issus de directions différentes. Plusieurs actions sont ou ont été récemment portées par ce réseau : compter les temps de parole hommes / femmes lors des Conseils municipaux, créer un référentiel interne en faveur de l'Égalité pour avoir cette culture commune en interne, organiser une action de sensibilisation contre le harcèlement de rue à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, préparer des actions de sensibilisation en vue de la journée du 8 mars.
- au niveau des Directions : chaque Direction a été mobilisée dans l'élaboration et dans la mise en œuvre du plan d'actions Égalité. La Directrice générale des services a élaboré une lettre de cadrage à l'attention de chaque Direction pour préciser les actions dans lesquelles la Direction devait s'engager et rappeler l'importance de sensibiliser les équipes à ces enjeux.
- au niveau du territoire : la Ville bénéficie d'un réseau de partenaires associatifs et institutionnels forts avec lesquels il travaille pour l'élaboration et la mise en œuvre de son deuxième plan d'actions. La Ville participe également aux travaux des réseaux animés par la région Bretagne et par la Déléguée départementale aux droits des femmes.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

2. Le volet interne de la politique Égalité

Action	Contenu	Bilan et suites à donner
Index Égalité de la Ville	C'est un outil visant à calculer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la collectivité. Son calcul et la publication des résultats sont obligatoires pour la seconde année consécutive. Les calculs sont basés sur les résultats de l'année n-1 et sont accessibles de manière détaillée sur le site intranet et internet de la ville.	Pour l'année 2025, les calculs basés sur les données RSU 2024, permettent d'obtenir un index très satisfaisant de 98 / 100, soit 16 points de plus qu'en 2024. Il traduit l'important travail mené ces dernières années. Le calcul de l'index est réitéré chaque année. Attention, il est probable que la formule de calcul change l'an prochain.
RSC 2023 (Rapport de situation comparée)	Le RSC constitue le diagnostic préalable au plan d'action Égalité F/H. Il repose sur les données du RSU mais permet une analyse plus fine des écarts entre les femmes et les hommes dans la collectivité (sur tous les indicateurs du RSU : recrutement, avancement, rémunération, conditions de travail…).	L'analyse du RSC est réitérée chaque année. Le RSC 2023 est joint en annexe.
8 mars – Action self-défense	Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, l'Amicale des employés municipaux (AEM) a proposé une action self-défense à destination des agentes de la Ville.	Cette action a rencontré un fort succès. Le portage de cette action par l'AEM a contribué à son succès.
Campagne de communication interne sur la procédure de signalement	Entre septembre et décembre 2025, quatre affiches différentes sont publiées dans les lieux de pause / rencontres, pour sensibiliser sur quatre situations différentes de discrimination que la juriste en charge des ressources humaines a rencontré. Objectif : sensibiliser, faire parler et redonner de l'information sur les manières de signaler tout comportement qui n'a pas sa place sur le lieu professionnel	Le bilan sera fait en 2026 auprès des encadrants. Un atelier sera fait avec les nouveaux arrivants du premier semestre 2026 pour leur demander comment ils feraient pour faire connaître la procédure de signalement. L'objectif : renouveler tous les ans de manière simple et tous les deux ans de manière plus conséquente une campagne d'information sur la procédure de signalement
Formation des nouveaux arrivants à la prévention des agissements sexistes et sexuels	- L'ensemble des agents a été formé l'année dernière à la prévention des agissements sexuels et sexistes au travail. Pour maintenir la dynamique et le dialogue sur le long terme, il a été validé de pérenniser le budget pour former chaque année sur une session, l'ensemble des nouveaux arrivants. 2 – Une session de formation spécifique a été proposée en août à 86 agentes de la Petite Enfance. 3- Une formation spécifique a été proposée en septembre dans un service technique	35 agents inscrits pour l'édition de novembre 2025 (nouveaux arrivants et absents de l'année précédente)
Formation des encadrants aux violences conjugales au travail	Par le biais d'un partenariat avec le CIDFF, les encadrants de la ville bénéficient d'une journée de formation sur les violences conjugales, les phénomènes associés et comment agir et orienter au travail.	4 sessions ont été organisées à l'attention du CODIR et des responsables de service. 75 personnes ont ainsi été formées. Deux sessions seront proposées en 2026 afin de poursuivre la formation auprès

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

		des encadrants de proximité et les nouveaux arrivants encadrants.
Sensibilisation au harcèlement de rue – technique des 5 D	- La fondation des femmes propose gratuitement des webinaires visant à savoir comment intervenir lorsque l'on est témoin de harcèlement de rue. La collectivité relaie ces temps de formation en mars et en novembre (Intranet, journal interne). - En novembre, le réseau des référents Égalité anime, en partenariat avec le CIDFF et avec l'appui de la Police Municipale, une session de sensibilisation à cette technique en interne.	Le relai d'information sera renouvelé chaque année sur ces deux mois clés (25 novembre et 8 mars). L'animation de la session en interne permet de valoriser les ressources locales et de favoriser l'échange. Le renouvellement de ce format sera décidé lors du bilan de l'action.
Sensibiliser à la santé des femmes	- Un atelier d'autopalpation a été organisé sur le temps de travail pour les agents le 09/10/25 afin de relayer l'importance du dépistage du cancer du sein - L'Hôtel de Ville était illuminé en rose sur le mois d'octobre pour sensibiliser à l'importance du dépistage.	Pas de possibilité de réitérer l'atelier d'autopalpation mais « la santé des femmes » est le sujet traité par les bibliothèques pour le mois de mars
Accompagnement des aidants	L'accompagnement des aidants, qui sont à 60 % des femmes, est une action du deuxième plan EFH. Un recensement et une mise en lumière des droits et ressources disponibles en interne sont désormais accessibles sur l'Intranet.	

3. Le volet externe de la politique Égalité

Outre la définition du deuxième plan d'actions acté par le Conseil municipal en juin 2025, voici les actions mises en place cette année par la Ville.

Action	Contenu	Bilan et suites à donner
Sensibilisation à la mixité et aux violences dans le sport	Plusieurs actions ont été conduites : - Intervention sur la mixité auprès du Club des encadrants du sport briochin - Intégration de l'enjeu de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les convention d'objectifs et de moyens - Affichage (obligatoire) de panneaux d'information sur les dispositifs de recueil des signalements de violences - Conférence Femmes et Sport avec 7 femmes sportives de haut niveau venues témoigner de leur parcours pour inspirer.	Le sport est un secteur à forts enjeux en terme de mixité et de violences. Des actions de sensibilisation des clubs sportifs aux violences dans le sport sont envisagées en 2026.
Journée internationale pour les droits des Femmes – 8 mars	- Mois des bibliothèques : actions de sensibilisation sous forme d'expositions, conférences sur le thème « Femmes journalistes » - Sensibilisation du grand public via une campagne d'affichage en ville et l'illumination de l'Hôtel de Ville en violet	Cette journée est inscrite dans les temps forts de la Ville et des actions de sensibilisation sont donc envisagées tous les ans. L'édition 2026 sera centrée sur le thème de la santé.
Conférence « De la parole libérée à l'urgence des actes » d'Arnaud Gallais	En partenariat avec l'association Stop aux Violences Sexuelles, cette conférence visait à informer les professionnels et le grand public sur l'état des lieux des violences sexuelles faites aux enfants en France.	Cette action sera poursuivie par un temps fort au printemps 2026 animé par la caravane Mouv'Enfants.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

Participation au Webinaire « Genre et Aménagement » des Territoires innovent	A la demande de la Région Bretagne, la Ville a présenté plusieurs actions phare de sa politique Égalité à une cinquantaine d'acteurs publics. Objectif : inspirer d'autres collectivités	Le webinaire est accessible en ligne. Une fiche de synthèse a été réalisée pour les collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire intéressés.
RDV de la sécurité / Sensibilisation au harcèlement de rue	Simulation de harcèlement de rue par 2 comédiens sur la place du marché et lors d'une animation Zumba.	Cette action, ainsi que la collecte de paroles, a permis de mettre en lumière l'importance de dénoncer et de savoir comment réagir contre le harcèlement. D'autres actions similaires seront donc envisagées en 2026.
Exposition Restituer Vénus	Exposition réalisée par le Musée et par le collectif Dé-postures pour porter un regard genré sur les collections du musée et questionner la place prise par les femmes dans cette collection et dans l'art.	Exposition accessible jusque septembre 2026
25 novembre / Sensibilisation au harcèlement de rue	Campagne d'affichage en ville sur le harcèlement de rue et le dispositif Angela, relais d'information sur les actions proposées à Saint-Brieuc, illumination de l'Hôtel de Ville en violet	Cette journée est inscrite dans les temps forts de la Ville et des actions de sensibilisation sont donc envisagées tous les ans.
Féminisation des espaces et des équipements publics	L'objectif est de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public. Dénominations faites en 2025 : l'esplanade des sœurs Josse, le rond-point Joëlle Aubrée, la Maison du Petit Enfant Anne Sylvestre	Cette action est renouvelée dans le 2ème plan d'actions Égalité
Journées européennes du matrimoine et du patrimoine	Projection du film documentaire « Bretonnes en mouvement » donnant la parole à douze militantes et militants qui ont marqué chacun et chacune à leur manière les luttes féministes en Bretagne dans les années 70 + rencontre avec l'autrice, Marine GILIS, historienne et documentariste	
Sensibilisation du grand public aux violences intrafamiliales	Action portée par le CLSPD à l'attention des habitants des quartiers Sud et Est en présence du Tribunal, de la Police nationale, de la Maison du Département, de l'Intervenante sociale en Commissariat et du CIDFF	Cette action est la 2è édition. Elle sera poursuivie en fonction des possibilités des partenaires.
Déploiement du dispositif Angela, pour offrir des lieux refuges aux personnes victimes de harcèlement de rue	Déployé dans les commerces partenaires du centre-ville, ce dispositif est désormais déployé dans nos sites municipaux, avec l'appui du CIDFF pour l'accompagnement de nos services.	Perspectives : Déploiement continu du réseau et sensibilisation du grand public

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212202782-20251215-2025_15_DEC_03-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport annuel sur les ressources humaines et la politique menée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Hervé GUIHARD	Mme Cigdem AKTAS
MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)	